

N° 13. — ARRÊTÉ sur la perception du droit d'octroi de mer et le taux des frais accessoires.

Nous, Commandant des Établissements français de l'Océanie, Commissaire de la République aux Iles de la Société,

Vu l'article 7 de l'ordonnance du 28 avril 1843 sur les pouvoirs spéciaux du Gouverneur, ensemble l'instruction ministérielle du 26 juin 1860 ;

Vu le décret du 30 janvier 1867 sur les pouvoirs conférés aux Gouverneurs en matières de contributions et de taxes locales ;

Vu l'article 190 du traité pratique des douanes ;

Vu l'arrêté local du 28 décembre 1871 sur l'octroi de mer ;

Vu la demande formulée à cet effet par la commission chargée de préparer et de discuter le budget de 1880 ;

Sur la proposition de l'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur ;

Le Conseil d'administration entendu,

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. Le droit d'octroi de mer sera perçu, à compter de ce jour, sur le montant net des factures augmenté de 8 p. 0/0 pour tous frais accessoires.

Ce chiffre de 8 p. 0/0 tiendra lieu des frais divers et variables, tels qu'emballage, transport, assurance, etc., qui étaient ajoutés auparavant aux prix d'achat de la marchandise pour former la valeur brute passible des droits.

Art. 2. L'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera communiqué et enregistré partout où besoin sera, publié au *Messenger* et inséré au *Bulletin officiel* de la colonie.

Papeete, le 15 janvier 1880.

Signé : F. PLANCHE.

Par le Commandant Commissaire de la République :
Pour l'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur empêché,
et par ordre,

Le sous-commissaire de la marine,

Signé : G. PRIoux.

N° 14. — ARRÊTÉ portant ouverture d'un crédit supplémentaire.

Nous, Commandant des Établissements français de l'Océanie, Commissaire de la République aux Iles de la Société,

Considérant que les crédits ouverts à l'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur au titre du chapitre 2 du budget local, exercice 1879, sont insuffisants par suite surtout de dépenses qui ont été